

Québec, le 29 septembre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-LeMay
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

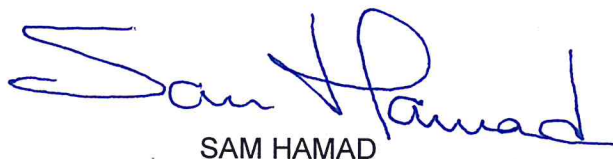
Les 17 et 22 septembre 2015, M^{me} Manon Massé, députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, déposait à l'Assemblée nationale deux extraits d'une pétition signée par respectivement 81 et 174 pétitionnaires qui demandaient au gouvernement de rétablir le programme Alternative jeunesse ou de mettre en place un programme équivalent ou bonifié.

Rappelons que le programme Alternative jeunesse est un programme volontaire et que seulement le quart des jeunes de moins de 25 ans prestataires de l'aide financière de dernier recours participait à ce programme.

Afin de mieux répondre aux besoins des jeunes, le Ministère a, de juin 2013 à septembre 2014, expérimenté un nouveau dispositif d'accueil personnalisé et d'accompagnement soutenu destiné à tous les nouveaux demandeurs d'aide financière de moins de 25 ans. Depuis septembre 2014, ce dispositif est offert à l'ensemble du Québec. Dans le cadre de celui-ci, c'est l'ensemble des jeunes demandeurs de moins de 25 ans qui bénéficient d'une évaluation d'aide à l'emploi permettant de cibler leurs besoins et de les informer des mesures d'emploi disponibles afin de favoriser leur intégration au marché du travail.

Par ailleurs, des travaux sont présentement en cours afin d'élaborer le programme Objectif Emploi annoncé dans le budget 2015-2016. Celui-ci visera à intervenir plus efficacement auprès des nouveaux demandeurs d'aide sociale, notamment les jeunes, pour les amener à réintégrer rapidement le marché du travail et à réduire la dépendance à l'aide financière de dernier recours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


SAM HAMAD